

SECTION 5 – DEMANDEZ LE VIREMENT AUTOMATIQUE DES PRESTATIONS ET OBTENEZ DES RELEVÉS DE RÈGLEMENT ÉLECTRONIQUES

TOUCHEZ VOS PRESTATIONS JUSQU'À 70 % PLUS RAPIDEMENT QUE PAR CHÈQUE ET AYEZ ACCÈS À VOS RELEVÉS DE RÈGLEMENT EN LIGNE.

- RENDEZ-VOUS À L'ADRESSE WWW.MANUVIE.CA/ASSURANCECOLLECTIVE ET INSCRIVEZ-VOUS AU SITE PROTÉGÉ À L'INTENTION DES PARTICIPANTS.
- UNE FOIS INSCRIT, OU SI VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT, ENTREZ DANS LE SITE ET CLIQUEZ SUR L'OPTION **VIREMENT AUTOMATIQUE DES PRESTATIONS** DANS LA BARRE DE NAVIGATION DE GAUCHE.
- ENTREZ VOS RENSEIGNEMENTS BANCAIRES.

SECTION 6 – ENVOI DE LA DEMANDE

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE DEMANDE DE RÈGLEMENT DÛMENT REMPLIE ET TOUS REÇUS CORRESPONDANTS PAR COURRIER À L'ADRESSE APPROPRIÉE.

SI VOUS HABITEZ À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC :

ASSURANCE COLLECTIVE FINANCIÈRE MANUVIE
RÈGLEMENTS FRAIS DENTAIRE
P.O. BOX 1654
WATERLOO (ONTARIO) N2J 4W2
1 800 268-6195

SI VOUS HABITEZ AU QUÉBEC :

ASSURANCE COLLECTIVE FINANCIÈRE MANUVIE
RÈGLEMENTS FRAIS DENTAIRE
C.P. 5000, SUCC. B
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4B5
1 800 268-6195